



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'évolution récente des agricultures du Royaume-Uni et de la CEE facilite-t-elle l'élargissement du Marché commun ?

Claude Baillet

Citer ce document / Cite this document :

Baillet Claude. L'évolution récente des agricultures du Royaume-Uni et de la CEE facilite-t-elle l'élargissement du Marché commun ?. In: Économie rurale. N°92, 1972. La Grande-Bretagne et la France devant l'élargissement du marché commun. pp. 55-88;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2181>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_92_1_2181

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Over the past few years, agriculture in Britain and in the European Economic Community have developed along lines tending to bring the two systems closer together. Trends in production, self-sufficiency, the amount of land taken up by agriculture, and agricultural prices bear witness to this convergence, although considerable differences still exist in some respects.

The only problematic aspect is the trend in farm structures. In the matter of individual farm size, farmers in Britain are progressively increasing their lead over farmers in the EEC, despite the greater number of uneconomic farms that are being given up on the Continent. This underlines the need to speed up Community efforts in the field of structural reform.

The first part of this article definitely shows that the agricultural systems in Britain and in the EEC, are of the same type, but are at different stages of development.

In the second part, the author looks at recent developments in the agricultural policies of Britain and the Community, where he sees an increasing similarity of views. The decisions taken recently in London and Brussels mark decisive turning points in both policies by providing for their alignment and eventual fusion.

In his conclusions the author calls for immediate efforts to improve statistical information.

This article, which was written in April 1971, just after the entry negotiations had begun, shows that agriculture is no longer a stumbling-block and that there was room for optimism as far as the outcome of the negotiations was concerned. It is pointed out, however, that once Britain joins the Community, potential marketing outlets in Britain will not be as good as they appear to be now, since strong incentives will doubtless be given to British farmers to increase their production as the common agricultural policy gradually takes effect in Britain.

Résumé

L'agriculture britannique et celle de la Communauté Economique Européenne ont connu au cours des dernières années une évolution qui concourt à un rapprochement mutuel. Les tendances concernant les productions, l'auto-provisionnement, la superficie agricole, les prix des produits agricoles témoignent de cette évolution bien qu'à certains égards les différences entre les deux agricultures restent considérables.

Seul aspect problématique : l'évolution des structures de production ; les exploitations du Royaume-Uni accentuent progressivement leur avance par rapport à celles de la C.E.E. en ce qui concerne la dimension des exploitations ; cela malgré un taux de disparition de celles-ci supérieur sur le continent. Cette constatation milite en faveur d'une accélération des efforts consentis par la Communauté actuelle en matière de réforme des structures agricoles.

La première partie de l'article montre en définitive que les agricultures de part et d'autre de la Manche sont du même type tout en étant situées à des stades de développement différents.

Dans la seconde partie l'auteur examine l'évolution récente des politiques agricoles du Royaume-Uni et de la Communauté pour constater qu'un grand rapprochement conceptuel est en cours. Les récentes décisions prises tant à Londres qu'à Bruxelles constituent des tournants décisifs imprimés aux politiques agricoles en vue d'en faciliter l'arrimage puis la fusion à terme.

On remarque en particulier dans les conclusions un appel à un effort immédiat en matière d'information statistique.

Cet article, écrit en avril 1971, alors que les négociations étaient à peine engagées, montre que l'agriculture a cessé d'être un point d'achoppement dans ces négociations et que dès lors on pouvait être optimiste sur leur résultat ; il souligne cependant le fait que les débouchés potentiels qu'offre actuellement le Royaume-Uni seront sans doute réduits au moment de l'adhésion effective vu que l'agriculture britannique va sans doute être fortement incitée à intensifier ses productions au fur et à mesure où la politique agricole commune s'appliquera au Royaume-Uni.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES AGRICULTURES DU ROYAUME-UNI ET DE LA C.E.E.

FACILITE-T-ELLE L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN ?

par Claude BAILLET

Chef de Division à la Commission des Communautés Européennes

L'agriculture britannique et celle de la Communauté Economique Européenne ont connu au cours des dernières années une évolution qui concourt à un rapprochement mutuel. Les tendances concernant les productions, l'auto-provisionnement, la superficie agricole, les prix des produits agricoles témoignent de cette évolution bien qu'à certains égards les différences entre les deux agricultures restent considérables.

Seul aspect problématique : l'évolution des structures de production ; les exploitations du Royaume-Uni accentuent progressivement leur avance par rapport à celles de la C.E.E. en ce qui concerne la dimension des exploitations ; cela malgré un taux de disparition de celles-ci supérieur sur le continent. Cette constatation milite en faveur d'une accélération des efforts consentis par la Communauté actuelle en matière de réforme des structures agricoles.

La première partie de l'article montre en définitive que les agricultures de part et d'autre de la Manche sont du même type tout en étant situées à des stades de développement différents.

Dans la seconde partie l'auteur examine l'évolution récente des politiques agricoles du Royaume-Uni et de la Communauté pour constater qu'un grand rapprochement conceptuel est en cours. Les récentes décisions prises tant à Londres qu'à Bruxelles constituent des tournants décisifs imprimés aux politiques agricoles en vue d'en faciliter l'arrimage puis la fusion à terme.

On remarque en particulier dans les conclusions un appel à un effort immédiat en matière d'information statistique.

Cet article, écrit en avril 1971, alors que les négociations étaient à peine engagées, montre que l'agriculture a cessé d'être un point d'achoppement dans ces négociations et que dès lors on pouvait être optimiste sur leur résultat ; il souligne cependant le fait que les débouchés potentiels qu'offre actuellement le Royaume-Uni seront sans doute réduits au moment de l'adhésion effective vu que l'agriculture britannique va sans doute être fortement incitée à intensifier ses productions au fur et à mesure où la politique agricole commune s'appliquera au Royaume-Uni.

Over the past few years, agriculture in Britain and in the European Economic Community have developed along lines tending to bring the two systems closer together. Trends in production, self-sufficiency, the amount of land taken up by agriculture, and agricultural prices bear witness to this convergence, although considerable differences still exist in some respects.

The only problematic aspect is the trend in farm structures. In the matter of individual farm size, farmers in Britain are progressively increasing their lead over farmers in the EEC, despite the greater number of uneconomic farms that are being given up on the Continent. This underlines the need to speed up Community efforts in the field of structural reform.

The first part of this article definitely shows that the agricultural systems in Britain and in the EEC, are of the same type, but are at different stages of development.

In the second part, the author looks at recent developments in the agricultural policies of Britain and the Community, where he sees an increasing similarity of views. The decisions taken recently in London and Brussels mark decisive turning points in both policies by providing for their alignment and eventual fusion.

In his conclusions the author calls for immediate efforts to improve statistical information.

This article, which was written in April 1971, just after the entry negotiations had begun, shows that agriculture is no longer a stumbling-block and that there was room for optimism as far as the outcome of the negotiations was concerned. It is pointed out, however, that once Britain joins the Community, potential marketing outlets in Britain will not be as good as they appear to be now, since strong incentives will doubtless be given to British farmers to increase their production as the common agricultural policy gradually takes effect in Britain.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Première partie : EVOLUTION COMPAREE DES AGRICULTURES BRITANNIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- A. Les productions.
- B. L'auto-approvisionnement.
- C. La superficie agricole.
- D. La structure des exploitations.
- E. La population active agricole.
- F. Les prix des produits agricoles.
- G. Les dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture.
- H. Le revenu de l'agriculture dans son ensemble et par type d'exploitation.

Deuxième partie : LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES AGRICOLES BRITANNIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- A. UN TOURNANT DECISIF POUR LA POLITIQUE AGRICOLE BRITANNIQUE.
 - 1. Une certaine correction de trajectoire et une légère accélération début 1970.
 - 2. Un complet changement du cap fin 1970-début 1971.
- B. UN TOURNANT EGALEMENT DECISIF POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE.

CONSIDERATIONS FINALES

ANNEXES : Tableaux statistiques 1 à 23.

INTRODUCTION

La politique agricole — et plus particulièrement son financement — constitue une des pierres angulaires de la négociation en vue de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne.

Les difficultés rencontrées à cet égard tiennent au fait que les conceptions en matière de politique agricole suivies de part et d'autre, étaient au départ fondamentalement très éloignées les unes des autres ; diamétralement opposées même, à certains égards.

La politique agricole est une matière en perpétuelle évolution. Depuis que le Royaume-Uni a réitéré sa demande d'adhésion à la C.E.E. et notamment après la réouverture des négociations, des décisions ont été prises dans le domaine agricole tant en Grande-Bretagne que dans la Communauté Economique Européenne. Une analyse des tendances enregistrées et des orientations qui se dégagent de ces décisions, permet de vérifier si, comme nous l'avions prévu (1), les politiques agricoles des partenaires de la négociation se trouvent effectivement placées sur des voies convergentes ou si au contraire elles continuent sur des voies parallèles, voire divergentes.

A cet effet, on se référera tout particulièrement aux deux séries de rapports politiques qui décrivent annuellement la situation de l'agriculture et préconisent les orientations à imprimer à la politique agricole pour les campagnes suivantes, à savoir :

— « Annual Review and determination of guarantees », rapport présenté chaque année au Parlement par le ministre de l'Agriculture (1) et dont le plus récent a trait à la campagne 1970-71 et a été publié en mars 1971.

— « Rapport annuel sur la situation de l'agriculture et des marchés agricoles », document présenté chaque année au Conseil des Ministres de la C.E.E. et au Parlement Européen en accompagnement des propositions de prix pour la campagne suivante. Le dernier en date remonte au printemps 1971 (2).

On fera également recours à d'autres informations ou études récemment publiées en la matière (3).

La première partie de la présente étude contient une analyse des tendances qui se dégagent des publications statistiques et comptables et qui permettent de mesurer l'évolution de l'agriculture sous ses divers aspects, au cours des dernières années.

La seconde partie est consacrée à une analyse des décisions prises récemment en matière de politique agricole, afin de déterminer les grandes lignes de l'évolution probable des agricultures britannique et communautaire avant que l'adhésion ne commence à influencer directement cette évolution.

La confrontation entre les lignes de force du développement de l'agriculture et des politiques agricoles de part et d'autre de la Manche, permettra de déterminer si, avec le temps, les problèmes agricoles sur lesquels buttent encore la négociation ont des chances de s'atténuer ou s'ils risquent au contraire, de s'aggraver, étant entendu que tout ce qui accroît la disparité des agricultures ou qui éloigne les politiques les unes des autres, est facteur d'aggravation de la situation alors que tout ce qui harmonise ou rapproche rend plus facile l'intégration.

(1) Cf. BAILLET (Cl.). « La Revue annuelle des prix, instrument de la politique agricole au Royaume-Uni ». Article publié dans la Revue « Agriculture », n° 330, 1969.

(2) Le rapport annuel sur la situation de l'agriculture et des marchés agricoles dont il s'agit, a été exceptionnellement présenté au début de l'année au lieu de l'être comme à l'habitude en juillet. La synchronisation presque parfaite dans la présentation des deux rapports en question ne peut donc être considérée comme un signe de rapprochement. Les deux rapports, bien qu'ils s'attachent en partie à décrire la situation de l'agriculture, et qu'ils aboutissent tous deux à la fixation de prix agricoles, se situent dans un contexte différent ; celui du Royaume-Uni est beaucoup plus axé comme son nom l'indique d'ailleurs, sur la « détermination des garanties », alors que le rapport annuel

communautaire est plus axé sur l'orientation des productions ; il tient lieu d'exposé des motifs pour la proposition de prix communs qui seront appliqués pour la plupart, douze mois après.

(3) Entre autres :

— « The changing structure of agriculture », brochure publiée par le Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries du Royaume-Uni.

— Le Bulletin des Communautés Européennes dont plusieurs numéros contiennent des références ou déclarations relatives aux négociations en cours.

— Les premières publications contenant les résultats de l'enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles.

EVOLUTION COMPAREE DES AGRICULTURES BRITANNIQUE ET COMMUNAUTAIRE

La confrontation entre les agricultures du Royaume-Uni et l'agriculture de la Communauté actuelle, porte essentiellement sur quelques aspects fondamentaux concernant principalement les structures de production et les revenus.

A. LES PRODUCTIONS

Le potentiel de production agricole du Royaume-Uni est, pour la plupart des produits, relativement modeste par rapport à celui de la Communauté actuelle.

En pourcentage (4), par rapport au potentiel de celle-ci, il atteint les niveaux suivants : 38 % pour les œufs, 24 % pour la viande, 21 % pour les céréales, 18 % pour les pommes de terre, 17 % pour le lait, 9 % pour la viande, 6 % pour le fromage, 3 % pour le beurre.

Cependant la production agricole du Royaume-Uni a eu tendance à s'accroître plus rapidement que la production agricole communautaire au cours des quinze dernières années (cf. annexe 1).

En ce qui concerne les productions végétales (cf. annexe 2), on assiste au Royaume-Uni, depuis 1966, à une diminution marquée des emblavements en céréales ainsi que de la superficie consacrée aux prairies temporaires. La superficie des betteraves sucrières s'est par contre assez sensiblement développée.

Pour ce qui est des productions animales, l'évolution du cheptel au Royaume-Uni et dans la Communauté va dans le même sens pour les vaches laitières, les porcins et l'aviiculture. Des divergences se manifestent toutefois pour les ovins, au sujet desquels on enregistre une diminution sensible du cheptel au Royaume-Uni.

Ainsi, à quelques exceptions près, les tendances de la production agricole ne divergent pas fondamentalement de part et d'autre.

B. L'AUTO-APPROVISIONNEMENT

Les taux d'auto-provisionnement de la dernière année pour laquelle on dispose de données définitives montrent clairement la complémentarité des deux agricultures.

(4) Pourcentage calculé sur base des quantités produites.

Tableau 1. — Taux d'auto-provisionnement
du Royaume-Uni et de la C.E.E.

	Royaume-Uni 1969-70	C.E.E. 1968-69 ou 1969-70
Blé	42	105
Seigle	35	98
Orge	90	104
Avoine	100	95
Céréales (ensemble)	60	91
Pommes de terre	96	
Sucre	33	110
Beurre	12	113
Fromage	45	102
Lait condensé	111	156
Viande bovine	77	89
Viande ovine	40	
Viande porcine (sans bacon)	101	99
Bacon et jambon	38	
Volailles	100	98
(Œufs)	99	101

On enregistre cependant au Royaume-Uni (cf. annexe 3) une nette tendance à la recherche de l'autosatisfaction des besoins pour quelques produits comme le blé, le sucre et les produits animaux dans leur ensemble — encore que pour certains d'entre eux la marge qui les sépare des 100 % soit toujours considérable.

Dans la Communauté par contre, comme on peut le remarquer d'après les chiffres ci-dessus, l'autosuffisance est atteinte pour la plupart des produits végétaux ; on enregistre par contre en ce qui concerne les productions bovines et plus particulièrement la viande bovine, un déficit qui s'accroît.

Si les tendances enregistrées en ce qui concerne le développement de la production agricole sont quasi-identiques de part et d'autre de la Manche, il n'en demeure pas moins que les possibilités d'expansion de l'agriculture britannique sont nettement plus grandes que celle de l'agriculture de la Communauté actuelle, tant que le marché de ce pays ne sera pas totalement intégré à celui de la Communauté.

Même lorsque ce sera le cas, l'agriculture britannique restera toujours plus sensible que les agricultures des pays partenaires à la demande intérieure anglaise, du fait de l'insularité de ce pays. L'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté avec l'adoption des règles de la politique agricole commune semble donc être un facteur puissant d'expansion de la production agricole britannique dont le potentiel est loin d'être totalement exploité.

C. LA SUPERFICIE AGRICOLE

La superficie agricole utilisée du Royaume-Uni représente environ 12 millions d'hectares, soit un peu plus de 15 % de la S.A.U. actuelle de la Communauté (cf. annexe 1).

Cette superficie consacrée à l'agriculture, n'a pas fondamentalement changé depuis quelques années, les gains de terre compensant les pertes dues notamment au développement urbain et des transports (autoroutes, aéroports, etc...).

Il faut cependant souligner ici un aspect particulier du problème foncier, à savoir celui du prix des terres agricoles. Les chiffres actuellement disponibles (cf. graphique, annexe 4), tendent à montrer que le prix de la terre au Royaume-Uni — du moins en Angleterre et au Pays de Galles — était en 1960 plus bas que celui des terres agricoles de la Communauté dans leur ensemble. L'indice d'évolution du prix des terres agricoles laisse cependant apparaître une croissance rapide du prix des terres agricoles en Angleterre. On peut dès lors présumer que ce phénomène ne sera pas sans entraîner la recherche d'une plus grande intensification de la production agricole.

D. LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Le nombre des exploitations agricoles au Royaume-Uni et leurs caractéristiques structurelles sont fort éloignés des données correspondantes de la Communauté. Les exploitations britanniques représentaient en 1966-67 quelque 6 % des exploitations de la Communauté.

Lorsque par contre on confronte les groupes d'exploitations classés selon la superficie, on s'aperçoit que les exploitations britanniques représentent plus de la moitié du nombre des exploitations de 50 ha et plus dans l'actuelle Communauté.

En consultant les pourcentages de diminution du nombre des exploitations agricoles dans la C.E.E. et au Royaume-Uni (cf. annexe 5) on pourrait penser que l'évolution finira bien par harmoniser les choses — chaque année la Communauté perd 2 % de ses exploitations alors que le Royaume-Uni en perd 1,5 %. Toutefois l'exploitation agricole moyenne communautaire est péniblement passée de 11,2 à 11,4 ha entre

1959 et 1966-67. Elle vient loin derrière l'exploitation moyenne du Royaume-Uni qui elle, pendant la même période, est passée de 48 à 56 ha (cf. annexe 6). La raison de cet apparent paradoxe réside dans le fait que les exploitations qui disparaissent dans la Communauté sont très petites et que l'impact de ces abandons sur la structure des exploitations restantes est insignifiant alors qu'il en va tout autrement au Royaume-Uni.

Le nombre des exploitations britanniques continue de diminuer; il a régressé de 15 % entre 1957 et 1966. Cette diminution se fait aussi au détriment des petites fermes (< 2 ha) qui ne représentent plus que 18 % des exploitations et en faveur des grandes (> 60 ha) qui comptent 13 % de l'ensemble des exploitations.

Le nombre des exploitations au Royaume-Uni croît seulement pour les catégories des grandes (≥ 100 ha); même la catégorie « 50 à 100 ha » diminue en nombre. Dans la Communauté par contre, pour la plupart des pays on enregistre une concentration des exploitations dans les classes de 50 à 100 ha — voire de 20 à 50 ha pour les pays du Benelux notamment — le développement des fermes au-delà de 100 ha est nul au Benelux et fort réduit en Allemagne d'ailleurs; il régresse même en Italie (cf. annexes 6 et 7).

Sans un effort important pour engendrer une réorientation des tendances en la matière, la divergence entre les agriculteurs de part et d'autre, au lieu de se réduire, risque d'aller en s'accroissant. Etant donné que l'agriculture britannique est placée favorablement par rapport à l'agriculture communautaire, et qu'un rapprochement ne saurait se faire à contre-courant du progrès, c'est dans le sens d'un effort important de modernisation de ses structures de production agricole, que la Communauté actuelle devrait tendre pour que l'écart qui la sépare de l'agriculture britannique, puisse se résorber progressivement. Les récentes décisions du Conseil des Ministres de la C.E.E. en la matière répondent d'ailleurs fort bien, quoiqu'en partie, à ce besoin.

Certes on pourrait arguer qu'on trouve déjà dans la Communauté actuelle des zones qui bénéficient de conditions structurelles assez proches de celles du Royaume-Uni pour objecter que l'adhésion projetée n'a pas d'implications particulières sur l'agriculture de la Communauté actuelle. Il suffit de songer par exemple au bassin parisien dans son extension géographique la plus large : de Reims à Chateauroux en passant par Beauvais et Chartres, pour constater en effet que de vastes régions de la Communauté actuelle sont dans leurs structures assez proches du Royaume-Uni. L'agriculture communautaire qui jusqu'alors a vécu en symbiose malgré les divergences régionales profondes, peut-elle cependant supporter sans risques ni réorientations, l'adjonction en son sein d'ensembles équivalents à plusieurs bassins parisiens ?

On doit s'attendre à ce que très rapidement dès qu'elle sera soumise aux mêmes conditions économiques que celles de la Communauté actuelle, l'agriculture britannique s'adapte très vite en intensifiant, autant que les conditions naturelles le lui permettront, substantiellement sa production. Le Royaume-Uni se verrait ainsi transformé rapidement en un pays proche de l'autosuffisance, voire excédentaire (et donc exportateur) pour un certain nombre de produits agricoles.

E. LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

La population active agricole représente au Royaume-Uni et dans la C.E.E. respectivement 3,1 % et 14,3 % de la population active totale. C'est là une divergence profonde de structure qui découle semble-t-il davantage d'une différence de stades de développement que d'objectifs.

L'évolution de la population active agricole s'est manifestée en effet dans le même sens de part et d'autre. Elle a diminué régulièrement de 1951 (indice : 100) à 1969 (indice : 56) au Royaume-Uni. De même dans la C.E.E. elle est passée de 100 à 60 pendant la même période. Le rythme d'évolution de la population active agricole est à présent du même ordre de grandeur dans la C.E.E. et au Royaume-Uni : taux annuel de 4,7 %.

On notera cependant que la participation masculine aux travaux agricoles est en nette régression en Grande-Bretagne (cf. annexe 8). Les travailleurs masculins sont passés de 82-83 % en 1946 à moins de 80 % en 1970. Ce phénomène provient essentiellement du fait que beaucoup d'hommes ont probablement abandonné l'agriculture à temps partiel qui devient à présent une activité autant féminine que masculine (51 % hommes, 49 % femmes). Les pourcentages correspondants étaient en 1946 (70 % hommes, 30 % femmes). La participation masculine s'est par contre davantage affirmée dans les exploitations à temps plein, passant de 86-87 % à 89-90 %. C'est là un pourcentage élevé comparé à celui de la Communauté où la population agricole active féminine représente encore 35 % de la population active agricole.

Il faut cependant utiliser les statistiques en la matière avec prudence. Rien n'est plus délicat que de mesurer le travail et de saisir la population active en agriculture. Une légère modification de définitions ou quelque mesure sociale insignifiante, sont susceptibles de bouleverser considérablement la physionomie des données sans qu'un changement réel se produise dans les faits.

F. LES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix perçus par les producteurs agricoles sont fort divergents entre le Royaume-Uni et la Communauté mais aussi, comme le montre l'annexe 9, entre les Etats membres de la Communauté.

Tableau 2. — *Ecart en 1968-69 entre les prix perçus par les producteurs agricoles du Royaume-Uni et de la C.E.E. (en UC/100 kg)*

Production	C.E.E.	Royaume-Uni
Blé	de 8,76 à 9,76	6,43
Orge	de 8,02 à 9,25	5,93
Pommes de terre	de 3 à 4,64	3,57
Betteraves sucr.	de 1,51 à 1,74	1,53
Bovins	de 62,88 à 72,64	44,53
Porcins	de 62,08 à 73,41	45,19
Lait	de 8,42 à 10,10	8,56
Œufs	de 59,06 à 75,75	57,44

Ces moyennes nationales cachent sans doute des écarts plus sensibles encore au niveau régional et a fortiori au niveau des entreprises.

Etant donné les divergences de prix subsistant entre les Etats membres alors que le régime du prix commun est en vigueur depuis plusieurs années dans la Communauté, il est difficile d'estimer la distance exacte à parcourir pour rapprocher les prix britanniques des prix communautaires.

Pour la première fois cependant depuis longtemps, certains prix agricoles britanniques (cf. annexe 10) sont supérieurs aux prix communautaires. C'est le cas pour les betteraves sucrières et le lait. L'écart constaté pour les autres produits a tendance également à se réduire, à l'exception toutefois des prix des céréales secondaires (seigle et orge). En ce qui concerne le porc, les prix peuvent être considérés comme équivalents.

Un long chemin reste certes à parcourir pour uniformiser les prix des céréales qui se situent au Royaume-Uni très en deçà des prix communautaires (environ 25 % en dessous) ainsi que le prix des bovins (20 %) mais lorsqu'on constate (cf. annexe 10), que ces écarts étaient respectivement de quelque 35 % et 30 % voilà à peine trois ans (1968-69), on peut considérer qu'en la matière, le rapprochement est largement amorcé.

Les hausses de prix décidées au printemps dernier par le Conseil des Ministres des Communautés Européennes n'ont pas eu d'effet décisif sur les tendances au rapprochement, tout au plus les ont-elles légèrement atténuées cette année-là. Les prix agricoles britanniques ont connu depuis ces dernières années (cf. annexe 11), des hausses substantielles. Le blé (cf. annexe 13) a été augmenté successivement de 5,8 % en 1969-70, 7,6 % en 1970-71 et 4,5 % en 1971-72 ; pour les bovins l'augmentation est plus spectaculaire encore, puisque les pourcentages correspondants sont les suivants : 7,50 %, 8 % et 7,3 %. Un effort tout spécial

a été aussi consenti pour la viande de mouton ; à deux reprises successives le prix des ovins a été augmenté de plus de 10 %. C'est pour le seigle, l'avoine, la laine et les œufs que l'on enregistre, au cours des trois dernières années, des hausses insignifiantes, voire le statu quo.

G. LES DEPENSES BUDGETAIRES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

L'examen de l'évolution des dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture laisse tout d'abord apparaître que celles-ci se sont sensiblement maintenues au même niveau entre 1958-59 et 1970-71 (cf. annexe 13). C'est seulement en 1971-72 que sous forme d'estimation, on enregistre un net décrochement vers le haut de la masse budgétaire.

La stabilité relative jusqu'en 1970-71 des dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture, n'a pas empêché pendant ces douze années consécutives, un net rééquilibrage de celles-ci en faveur de l'amélioration des structures agricoles (cf. annexe 14), celle-ci passant de l'indice 86 en 1958-59 à l'indice 167 en 1970-71, cependant que les dépenses de garantie des prix passaient de l'indice 101 à 62 au cours de la même période.

A présent comme l'indique le tableau annexe 15, les dépenses budgétaires se répartissent à peu près par moitié entre la garantie des prix [deficiency payments] (48 %) et les actions structurelles [aides directes] (47 %). On notera aussi qu'en même temps où l'on enregistrait un développement des actions structurelles, les dépenses administratives s'accroissaient, passant de 2 % en 1958-59 à 4-5 % en 1971-72. L'action en matière de structure requiert sans doute davantage de travaux administratifs que de simples interventions sur les prix, voire sur les marchés.

Une confrontation des dépenses budgétaires britanniques et des dépenses du F.E.O.G.A. (cf. annexe 16), montre des contrastes frappants mais aussi certaines analogies entre le Royaume-Uni et la C.E.E. Comme on peut le constater alors que l'intervention budgétaire britannique a atteint sa « vitesse de croisière » — l'intervention budgétaire de la Communauté était jusqu'en 1969-70 en pleine progression depuis ses débuts. Les montants engagés sont considérablement différents. 665 millions U.C. en 1969-70 au Royaume-Uni et 2.350 U.C. pour la C.E.E.

En la matière, les comparaisons sont délicates. Il faut d'abord souligner que dans un cas (C.E.E.), la dépense est compensée par des rentrées extérieures (prélèvements) — le coût véritable (coût net) est donc bien moindre pour les ressortissants de la C.E.E. — alors que dans l'autre (Royaume-Uni) elle est intégralement supportée par les ressortissants nationaux, en l'occurrence, les contribuables. Il est vrai que ceux-ci récupèrent sans doute une partie du coût en tant que consommateurs.

Même si le coût net correspondant aux dépenses budgétaires équivalait effectivement aux sommes indiquées, il ne serait pas fort différent dans un cas comme dans l'autre rapporté soit à la superficie, soit au nombre de personnes actives (cf. annexe 17). Pour l'année 1969-70, les dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture britannique se montaient en effet à 58 UC/ha contre 39 UC/ha dans la C.E.E. et à 32 UC par personne active (ensemble des travailleurs), contre 37 UC dans la C.E.E. L'aide que chaque personne active en agriculture reçoit ainsi de la collectivité est environ 5 fois plus importante au Royaume-Uni que dans la C.E.E. : 1.282 UC contre 268 UC.

H. LE REVENU DE L'AGRICULTURE DANS SON ENSEMBLE ET PAR TYPE D'EXPLOITATION

La valeur ajoutée du secteur agricole s'accroît constamment. [Elle est passée en prix constants de 100 (1964-67) à 110 en 1969-70]. Le nombre des travailleurs diminue non moins régulièrement. Le revenu des exploitants agricoles croît de ce fait plus rapidement que la valeur ajoutée (cf. annexe 18).

Si l'on retient, comme on le fait couramment dans la C.E.E., à défaut de critère plus précis, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) comme indicateur de revenu dans un secteur d'activité, on constate que l'agriculture britannique a atteint, voire dépassé la parité, objet de revendication permanente des agriculteurs de la C.E.E.

En 1967-68, la part de l'agriculture britannique dans laquelle, ne l'oublions pas, figure aussi la sylviculture et la pêche, atteignait 3,3 % du Produit Intérieur Brut, alors que l'on comptait seulement 3,1 % de population active agricole (cf. annexe 1). Nous sommes très loin ici des pourcentages communautaires respectivement de 7,7 % et 14,3 %.

On peut considérer que l'évolution de l'agriculture britannique a atteint un stade si avancé, qu'elle est susceptible de se développer d'elle-même sans trop faire appel à l'assistance publique et que le problème de la parité ne se posera probablement plus de façon aussi aiguë et angoissante à l'avenir, du moins tant que les organisations agricoles conserveront les moyens dont elles disposent actuellement pour convaincre les responsables de la décision des prix.

Comme dans la C.E.E. cependant, la dispersion des revenus est considérable à l'intérieur de ce secteur selon les types d'exploitations et pour un même type selon les régions. Pour un type d'exploitation donné dans une région donnée, les résultats varient aussi selon les exploitants et selon les années.

On constate (cf. annexes 19 et 20) que le revenu de l'exploitant a varié de 1 à 10 en 1966-67 entre les petites exploitations d'élevage et de culture d'Ecosse

et les grandes exploitations de cultures d'Angleterre et du Pays de Galles (559 U.C. dans un cas, 5.868 U.C. dans l'autre).

Le revenu des grandes exploitations de culture passait du simple au double entre l'Ecosse et l'Angleterre en 1966-67 ; il était pratiquement équivalent l'année suivante, 1967-68, pour atteindre à nouveau une proportion quasi identique (du simple au double) en 1968-69.

Ainsi, l'agriculture britannique est profondément diversifiée, encore que comme dans la C.E.E. on constate une certaine concentration croissante des productions au sein des exploitations (cf. annexe 21). Le revenu des exploitants reste aussi fort différent selon les exploitations, malgré les mesures spéciales prises en faveur des plus déshérités.

Cette diversification place le gouvernement britannique devant la nécessité de moduler les mesures de politique agricole. C'est là une situation fort semblable à celle de la C.E.E., encore que pour la Communauté, la diversification soit plus considérable encore.

L'évolution des coûts des facteurs de production qui a connu au cours des dix dernières années une tendance générale à la hausse, tendance assez variable cependant selon la nature des inputs (cf. annexe 22), a sans doute contribué à accroître cette diversification, encore que les exploitations agricoles britanniques bénéficient de

par leur dimension, d'une certaine souplesse d'adaptation, dont la plupart des exploitations de la Communauté sont privées par suite de leur exigüité.

**

La revue des conditions de production de l'agriculture britannique à laquelle nous venons de procéder dans cette première partie, montre qu'il faut se garder de prendre seulement en considération la situation actuelle pour tirer des plans sur l'avenir. Les perspectives de l'adhésion, dès qu'elles seront certaines, vont donner un sérieux encouragement à l'intensification de la production agricole du Royaume-Uni d'autant que, comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette étude, toutes les conditions politiques sont d'ores et déjà remplies pour favoriser ce développement.

L'évolution qu'a connue l'agriculture britannique au cours des années dernières a donc de fortes chances de s'accélérer davantage encore. Aussi le risque est-il grand de voir s'élargir l'écart structurel entre l'agriculture communautaire et l'agriculture britannique et se compliquer ainsi l'intégration de l'Europe agricole tant que la Communauté ne se sera pas engagée dans une action renforcée en faveur de la réforme des structures agricoles, afin de combler autant que possible le retard accumulé. Il y va non seulement de l'intérêt agricole, mais aussi de l'intérêt général de la Communauté dans ses limites actuelles comme de la Communauté élargie.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES AGRICOLES BRITANNIQUE ET COMMUNAUTAIRE

Dans les conclusions de l'étude publiée en 1969 au sujet de la « Revue Annuelle des Prix » (Annual Review (5), nous avons constaté certaines similitudes dans les méthodes appliquées, mais de sérieuses différences quant aux concepts et aux objectifs de la politique agricole suivie de part et d'autre de la Manche. Rappelons quelques constatations faites à l'époque :

« — Les prix des produits agricoles sont certes fixés annuellement de part et d'autre mais ces prix n'ont pas la même portée : ils sont « indicatifs », « d'orientation », « de seuil », « d'intervention »... au niveau de la C.E.E. ; ils sont « garantis » au Royaume-Uni.

— Les prix fixés dans le cadre de la C.E.E. déclenchent des prélèvements, des restitutions, des interventions ; au Royaume-Uni, ils déclenchent des subventions aux producteurs (deficiency payments).

— Les organisations professionnelles « négocient » au Royaume-Uni ; elles sont « entendues » au sein de la C.E.E.

— Les décisions prises dans le cadre de la C.E.E. ont jusqu'alors porté sur les prix et les marchés, alors qu'elles couvrent également les actions structurelles au Royaume-Uni.

— La fixation annuelle des prix au Royaume-Uni intéresse plus directement le contribuable, alors que dans la C.E.E. elle touche principalement le consommateur. »

Projetées sur la toile de fond de ces constatations vieilles à peine de deux années, les décisions politiques prises en 1970 et au début de 1971, tant par le gouvernement britannique que par le Conseil des Ministres du Marché Commun permettent de mieux mesurer le chemin parcouru dans le sens d'un rapprochement : rapprochement non pas tant des méthodes, ce

(5) Cf. Revue « Agriculture », n° 330, 1969.

qui somme toute est secondaire, mais rapprochement des concepts et des orientations générales, ce qui est l'essentiel.

Les négociations en vue de l'adhésion ont repris le 30 juin 1970, favorisant, pour la Grande-Bretagne comme pour la Communauté des Six, la réorientation des politiques agricoles dans le sens d'un rapprochement.

A. UN TOURNANT DECISIF POUR LA POLITIQUE AGRICOLE BRITANNIQUE

Après deux décades d'une politique agricole axée vers une large ouverture du marché britannique sur le commerce international et vers un soutien direct du revenu des agriculteurs par les finances publiques, les années 1970 et 1971 marquent sans doute un tournant décisif en ce qui concerne tant les orientations à long terme que les objectifs immédiats de la politique agricole britannique.

1. Une certaine correction de trajectoire et une légère accélération au début de 1970

Dès le début de 1970, sous le gouvernement travailliste de M. Wilson, un rapprochement de la politique agricole britannique vers la politique agricole commune a été amorcé : non seulement par la recherche d'un taux d'auto-provisionnement supérieur (l'agriculture britannique était invitée à couvrir une plus large part des besoins), mais surtout dans le sens d'une certaine limitation de la garantie de l'Etat envers l'agriculture.

Sans abandonner ses engagements antérieurs, le gouvernement britannique, à l'occasion de la présentation de la Revue Annuelle des Prix en 1970, donne les indications suivantes.

a) La politique agricole du Royaume-Uni doit continuer d'être orientée en fonction du programme d'expansion sélective arrêté en 1965 ; programme réajusté depuis lors et notamment en 1968 (6).

L'objectif du gouvernement britannique est alors de favoriser le développement de la production alimentaire nationale. Cette production doit répondre le plus et le mieux possible à la demande, afin de contribuer à un rétablissement graduel de la balance des paiements ; elle doit être réalisée, commercialisée et distribuée efficacement, un juste équilibre s'établissant ainsi entre les intérêts des agriculteurs et des importateurs, des transformateurs et des commerçants, des contribuables et des consommateurs.

(6) Le programme sélectif rénové de 1968, dont l'application était en outre prévue jusqu'en 1972-73, répondait à la recherche du rétablissement de la balance commerciale et visait en conséquence un plus large auto-provisionnement. Il se fondait en effet sur la constatation suivante :

Un quart du budget des consommateurs du Royaume-Uni est consacré à l'alimentation. Or, un peu moins de la moitié des besoins alimentaires britanniques qui correspondent à un montant approximatif de 1.900 millions de livres sterling, est couverte par des importations.

Dans ce contexte, quatre productions ont été principalement encouragées, à savoir deux productions animales (viande bovine et porcine) et deux productions végétales (blé et orge).

Le gouvernement a considéré ces spéculations comme de véritables pôles de développement pour l'ensemble de l'activité agricole. En les favorisant il espérait non seulement atteindre l'objectif prioritaire, c'est-à-dire compenser en partie le déficit de sa balance des paiements, mais par la même occasion fournir à l'agriculture les éléments de son propre développement.

b) Le programme pour 1970-71 comporte l'octroi de ressources complémentaires aux agriculteurs sous quatre formes différentes :

- une rallonge à la subvention pour la fertilisation ;
- la réintroduction d'une aide aux amendements calcaires ;
- une amélioration des garanties de prix ;
- une aide pour l'éradication de la brucellose.

L'ensemble du coût de l'aide à l'agriculture passe ainsi de l'indice 104 (Ø 1958-59 - 1959-60 - 1960-61 = 100) à l'indice 110 pour 1970-71 ; le revenu devrait augmenter bien davantage encore, le supplément d'aide portant sur les facteurs de production, eux-mêmes éléments multiplicateurs de revenu.

**

La sollicitude gouvernementale dont l'agriculture britannique a bénéficié au cours de l'année 1970-71 tenait aussi à d'autres considérations, les unes intérieures, les autres extérieures. Intérieures en effet, car la position des agriculteurs britanniques dans la négociation qui précède annuellement les décisions gouvernementales fut cette année-là plus dure encore que les années précédentes ; des tentatives de grève de livraison eurent lieu et le gouvernement n'y fut sans doute pas totalement insensible alors qu'il allait s'engager dans une nouvelle consultation électorale. Extérieures également, car le gouvernement britannique se devait de tenter de réduire autant que possible, les obstacles qu'il ne manquerait pas de rencontrer sur le chemin de l'adhésion à la Communauté Economique Européenne. Pour la première fois en 1970, les perspectives de l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. furent citées dans l'Annual Review comme un argument clé en faveur de la poursuite du programme d'expansion sélectif, celui-ci ayant déjà pour objectif de réduire la contribution apportée annuellement par le pays à son agriculture (7).

(7) On mentionnera en exergue cette phrase tirée de la première page de l'Annual Review 1970 (§ 3) : « Une expansion sélective est toujours voulue. Elle est requise non seulement pour épargner des importations dans le présent, mais aussi si nous entrons dans la CEE, pour réduire le montant qui devra être payé avec l'adoption de la politique agricole commune. »

En fait, la politique agricole britannique telle qu'elle fut définie pour l'année 1970-71 visait quatre objectifs essentiels :

- reconstituer le potentiel agricole encore affecté, par les mauvais résultats de 1968-69 ;
- accroître les investissements pour permettre l'expansion ;
- contenir les coûts ;
- assurer une stabilité raisonnable des marchés.

Le gouvernement considérait que ces objectifs pourraient être atteints par l'application des méthodes conventionnelles de l'Annual Review (ajustement des prix garantis, aides aux structures). Il a cependant proposé une série de mesures spéciales complémentaires qui visaient une certaine modification de trajectoire avec accélération de la politique agricole britannique en fonction de la situation présente et des perspectives à moyen terme. Cette évolution a résulté ainsi d'une volonté délibérée de ne pas s'écarter trop des objectifs fixés antérieurement et du désir de saisir néanmoins toutes les occasions possibles pour se rapprocher tant soit peu des orientations de la politique pratiquée dans la Communauté.

On notera que pour la première fois en 1970 le gouvernement britannique s'est détaché du principe fondamental selon lequel le coût de l'aide à l'agriculture se fondait essentiellement sur le budget de l'Etat et par conséquent sur le contribuable. Une phrase de l'Annual Review 1970 indique bien cette réorientation : « Le coût de ces mesures doit être pris en charge, en partie par les finances publiques et en partie par les consommateurs ».

Le gouvernement britannique a profité également de l'occasion pour souligner qu'il ne fallait voir aucune relation directe entre les décisions gouvernementales qui font suite à l'Annual Review et le niveau de revenu du secteur agricole ; ce niveau de revenu dépendant pour une large part — selon le gouvernement britannique — de l'usage que l'agriculture fera des aides octroyées pour développer sa propre productivité.

2. Un complet changement de cap fin 1970-début 1971

Les élections auxquelles nous faisons allusion ci-dessus se sont déroulées en juin 1970 et ont, contre toute attente des pronostiqueurs les plus avertis, entraîné un changement de majorité, quelques jours seulement avant l'ouverture des négociations. Après une éclipse de quelques années, le parti conservateur de M. Heath revenait ainsi au pouvoir (8).

(8) On se souviendra que M. Heath fut le premier chef de la mission britannique lors de la phase des négociations subitement interrompues en juin 1965.

Le parti conservateur avait prévu à son programme électoral une modification radicale du système et de l'orientation de la politique agricole britannique : il se proposait d'abolir le sacro-saint système des « deficiency payments » et de remplacer celui-ci par l'instauration d'un système nouveau de taxation à l'importation oûlé d'un relèvement substantiel des prix des produits agricoles sur le marché intérieur.

Les promesses électorales se sont concrétisées dès le 27 octobre 1970, date à laquelle le gouvernement britannique annonça ses premières intentions en la matière. Elles sont passées dans les actes avec la publication et la discussion de l'« Annual Review 1971 ».

Les schémas provisoires d'intervention pour la viande bovine, ovine et les produits laitiers, et une modification du schéma pour les céréales sont sur le métier ; leur élaboration est fort avancée et ils verront prochainement le jour.

Le premier paragraphe du premier chapitre du Rapport annuel « 1971 », dans lequel figurent généralement les faits importants, est précisément consacré au changement du système de soutien. On y lit notamment ceci : « L'évolution enregistrée au cours des vingt dernières années fait que le temps est venu de changer le système de « Revue Annuelle » tel qu'il était connu jusqu'aujourd'hui, de telle sorte que l'agriculteur tire du marché une partie croissante de son revenu ».

Ce premier paragraphe souligne en outre clairement que : « L'adhésion à la Communauté Economique Européenne conduira, cela va de soi, à adopter la politique agricole commune et ses méthodes de soutien ».

On ne peut être plus clair. Cette fois l'objectif est double, à savoir :

- le désengagement de l'Etat en ce qui concerne les « deficiency payments » ;
- l'adoption des objectifs de la politique agricole commune.

Ce véritable tournant va conduire la politique agricole britannique à se rapprocher progressivement de la politique agricole commune avant de se confondre avec celle-ci.

L'option prise est d'une portée politique considérable, car elle a été décidée alors que la négociation en vue de l'adhésion était loin d'être achevée. Cette option marquait ainsi d'entrée de jeu la ferme volonté du gouvernement britannique de voir cette négociation enfin aboutir et de mettre d'ores et déjà en œuvre les dispositions qui rendent l'adhésion plus facile.

Ce changement de cap aura probablement été facilité par un élément nouveau, à savoir : l'accroissement considérable des coûts de production, constaté au cours de l'année dernière, augmentation due en partie à un relèvement important du prix des céréales fourragères importées et dont l'effet direct sur les « deficiency

payments » s'est traduit par une limitation du montant de ces derniers. Le gouvernement britannique espère bien pouvoir ainsi maintenir pour la nouvelle campagne le niveau réduit des « deficiency payments » atteint l'année dernière.

Le gouvernement du Royaume-Uni a cherché ainsi tout d'abord à provoquer une prise de conscience dans le secteur agricole. Celui-ci, après avoir connu longtemps le « mol oreiller » des « deficiency payments » et des arbitrages gouvernementaux, est invité à s'engager davantage dans la compétition sur le marché où le consommateur devient l'arbitre. Il faut donc s'attendre à un regain de dynamisme agricole au Royaume-Uni pour les années à venir.

Le « grand dessein » que le gouvernement britannique propose à ses agriculteurs consiste donc à les libérer de la tutelle de l'Etat et à les aider à prendre en mains leur propre destinée.

Le caractère de la nouvelle politique britannique paraît nettement plus libéral. On le constate par exemple lorsqu'on se réfère aux mesures concernant le marché des œufs ; les « deficiency payments » pour ce produit sont supprimés. En même temps les frontières sont largement ouvertes : les restrictions à l'exportation des œufs introduites en 1957 dans la politique agricole britannique sont supprimées. Par contre le système du prix minimum est maintenu, pour contribuer à stabiliser les prix de marché à un niveau raisonnable.

Le gouvernement profite de l'accroissement considérable des coûts pour justifier cette année à la fois un accroissement substantiel des prix au consommateur et cependant un certain maintien du soutien de l'Etat ; il n'était pas possible de supprimer ce dernier d'un seul coup, mais il devra être réduit graduellement à l'avenir.

Quant aux prix des produits agricoles, ils ont en conséquence dans leur ensemble été fixés à des niveaux nettement supérieurs, de telle sorte qu'ils se sont rapprochés des prix communautaires malgré les hausses récentes de ces derniers. Certes l'écart reste considérable pour certains produits. Mais le rapprochement n'est qu'une question de temps dès lors que les évolutions sont convergentes et que la volonté politique existe.

**

Ainsi, du côté britannique un effort considérable de rapprochement vers les méthodes et les concepts de la politique agricole commune a été engagé sans même attendre le résultat de la négociation en cours. Cet événement sera sans doute considéré comme un des plus marquants des années « 70 », lorsqu'il se sera traduit totalement dans les faits. Un tel changement de cap ne pouvait être acquis sans une longue préparation psychologique notamment des agriculteurs britan-

niques, aussi attachés au système des « deficiency payments » que les agriculteurs français ont pu l'être à « l'office des céréales ». Il fallait ainsi d'abord procéder à une déclaration d'intention fondée sur des engagements électoraux et instaurer progressivement la procédure.

A présent, le gouvernement britannique va sans doute s'attacher à réussir dans des délais raisonnables la manœuvre qu'il vient d'amorcer ; c'est à cette condition que l'intégration du Royaume-Uni dans la Communauté sera considérablement facilitée. Les deux années qui viennent permettront de tirer les leçons de cette réorientation qui se situe dans le même contexte politique que la décimalisation, l'adoption du système métrique ou celle de la T.V.A.

La longue période pendant laquelle auront duré les négociations entre le Royaume-Uni et la Communauté, aura donné ainsi au gouvernement britannique l'occasion, autrement que par des déclarations d'intention, de manifester par des actes sa réelle volonté de jouer le jeu commun selon les règles établies jusqu'alors. Il est symptomatique que, là encore, l'agriculture ait servi de banc d'essai ou de champ de démonstration.

B. UN TOURNANT EGLEMENT DECISIF POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Alors que la politique agricole britannique se rapprochait des concepts et méthodes d'organisation des marchés en vigueur dans la Communauté Economique Européenne, cette dernière allait, de son côté, faire un grand pas dans la direction de la politique agricole britannique lorsque, au printemps dernier, le Conseil des Ministres a adopté une résolution au sujet de la réforme de l'agriculture.

Jusqu'alors, la politique agricole commune souffrait d'un déséquilibre fondamental puisque les seuls instruments dont la Communauté disposait en la matière concernaient le secteur des prix et du marché. Aucun moyen satisfaisant n'avait jusque-là été mis à la disposition de la Communauté pour agir dans le domaine socio-structurel.

Fondée presque exclusivement sur la fixation de prix communs, la politique agricole de la Communauté ne pouvait répondre à la fois à son double objectif : assurer l'équilibre du marché, et un niveau de revenu satisfaisant à ceux qui travaillent dans l'agriculture. Pour sortir de l'impasse, le Conseil, sur proposition de la Commission, s'est engagé dans la voie d'un rééquilibrage de la politique agricole commune en lui conférant un rôle d'intervention, non seulement sur le marché, mais aussi sur l'organisation de la production.

Une série d'actions communes dans le domaine socio-structurel ont ainsi été décidées, ces actions étant réalisées selon une conception communautaire et en

partie financées communautairement. Des mesures seront prises en faveur notamment :

- de ceux qui souhaitent cesser l'activité agricole ;
- de ceux qui continuent l'activité agricole ;
- de l'information et de la formation professionnelle des agriculteurs ;
- de l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles.

L'élargissement considérable du champ d'application de la politique agricole commune contribue sans doute à rapprocher cette dernière, dans ses concepts, de la politique agricole britannique. Ce rapprochement aboutit quelquefois même, par suite de la différence de stade d'évolution entre les deux agricultures, à des divergences surprenantes en apparence.

Illustrons notre propos d'un exemple :

Le Royaume-Uni vient d'interrompre l'aide qu'il dispensait depuis plus de 10 ans à l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles, au moment précis où la Communauté instaure un régime d'aide à la modernisation des exploitations (9) ! Ainsi non seulement les deux politiques agricoles se sont rapprochées, mais dans leur élan l'une vers l'autre, ne risquent-elles pas de s'être croisées sans se rencontrer ?

Après l'étude de la situation respective des deux agricultures, ces divergences enregistrées entre les deux politiques ne doivent pas surprendre. Elles ne sont qu'apparentes et correspondent à des stades d'évolution structurelle différents. L'Angleterre a été le premier pays au monde à connaître la révolution industrielle voilà bientôt un siècle ; bien des régions de la Communauté ne l'ont pas encore connue totalement aujourd'hui encore ! On peut dès lors mieux comprendre tout le chemin qui reste à parcourir pour aboutir à une situation agricole harmonieuse dans une Communauté élargie. La suppression de l'aide à la gestion des exploitations en Grande-Bretagne signifie tout simplement que cette aide a atteint son but. Ayant efficace-

(9) Cette aide a expiré le 31 août 1970 ; elle avait été instaurée en septembre 1965 à titre de prolongement d'une aide semblable qui existait déjà depuis 1959. Elle était destinée aux exploitants dont la ferme disposait d'une superficie comprise entre 8 et 50 ha (celle-ci exigeant une main-d'œuvre de 250 à 600 heures standard) qui présentaient un plan triennal d'amélioration de la gestion et qui s'engageaient à tenir une comptabilité pendant au moins les trois années d'exécution du plan.

L'aide consistait dans le versement : pour la 1^{re} année, d'une somme de base de 50 livres + 2 livres par acre/S.A.U. ; pour la 2^e année, d'une somme de base de 50 livres + 3 livres 10 shillings par acre/S.A.U. ; pour la 3^e année, d'une somme de base de 50 livres + 3 livres par acre/S.A.U.

ment joué son rôle depuis 1959, elle n'a plus aujourd'hui sa raison d'être, car toutes les exploitations susceptibles d'en bénéficier n'ont pas manqué de le faire.

Quand l'agriculture continentale en sera elle aussi à ce stade de développement, elle pourra probablement assurer elle-même sa croissance, sans plus faire largement appel à l'aide publique.

L'expérience britannique tendrait à démontrer par les faits le bien-fondé de la position de la Commission des Communautés Européennes, selon laquelle un effort considérable doit être consenti pour hisser à un niveau structurel convenable les exploitations déficientes, après quoi celles-ci seraient en mesure d'assumer elles-mêmes leur propre destin.

Dans d'autres domaines les mesures prises au Royaume-Uni comme dans la C.E.E. sont semblables et presque synchronisées : ainsi l'aide à la comptabilité instaurée en 1967-68 au Royaume-Uni et prévue également dans la résolution du Conseil des Ministres de la C.E.E. en mars 1971.

Il est difficile dans l'état actuel des choses de pousser plus avant la comparaison. La résolution du Conseil de la C.E.E. s'en tient aux grandes lignes, les modalités d'application restent encore à préciser d'abord au niveau communautaire et ensuite dans chaque Etat membre.

A la lumière des directives d'application des mesures adoptées dans la résolution et des décisions que le Conseil des Ministres de la C.E.E. prendra en matière de prix agricoles pour les prochaines campagnes, on pourra mieux juger du rapprochement effectif qui vient de s'opérer entre les politiques agricoles communautaire et britannique, et, par delà, des problèmes qui resteront à régler avant que l'intégration soit réalisée.

La Communauté Economique Européenne vient de faire elle aussi, un grand pas dans le sens d'un rapprochement avec le Royaume-Uni, en élargissant aux structures de production le champ d'application des actions communes dans le domaine agricole. Dans la mesure où les modalités d'application qui seront arrêtés ultérieurement ne restreindront pas la portée de cette décision, la Communauté disposera d'un financement communautaire qui dépasse de loin les moyens mis en œuvre en Grande-Bretagne, pour résorber le déphasage important en matière structurelle entre la C.E.E. et le Royaume-Uni.

L'accueil favorable réservé outre-Manche aux décisions qui viennent d'être prises par le Conseil des Ministres des Communautés Européennes, confirme l'intérêt qu'elles présentent, non seulement pour atteindre l'objectif spécifique visé, mais aussi pour réduire l'écart considérable qui existe en matière structurelle de part et d'autre, et faciliter ainsi l'adhésion.

Considérations finales

L'analyse comparée des situations agricoles du Royaume-Uni et de la Communauté Economique Européenne, a permis de montrer l'ampleur des écarts qui existent entre les deux agricultures, et la distance à parcourir pour aboutir à la création d'une Communauté élargie plus harmonieuse.

Avec ses 352.000 exploitations et ses 12,3 millions d'hectares, le Royaume-Uni agricole est identique à la Bavière quant au nombre des exploitations, et à la République fédérale d'Allemagne tout entière quant à la superficie agricole. Il correspond à une fois et demie ou à huit fois la Belgique selon qu'on considère les entreprises ou le territoire utilisé par l'agriculture !

L'analyse entreprise a montré aussi le chemin parcouru ces dernières années dans le sens d'un rapprochement des politiques agricoles, en particulier dans les domaines suivants :

- recherche d'un meilleur équilibre entre production et consommation (10) ;
- évolution de la part de la population agricole active dans la population active totale ;
- prix des produits agricoles ;
- coût par personne active du soutien à l'agriculture.

Cette analyse a permis en outre de constater un agrandissement des écarts entre les deux agricultures en ce qui concerne la dimension des exploitations, bien que l'évolution en la matière se soit manifestée dans le même sens.

Le Royaume-Uni représente :

- 6 % environ du nombre des exploitations de la Communauté actuelle ;
- 18 % environ de sa superficie agricole utilisée ;
- 30 % de la population de la Communauté, c'est-à-dire des consommateurs.

Ces trois chiffres sont suffisants pour montrer que les négociations en vue de l'adhésion, ne devraient pas achopper sur des écueils de nature agricole. Si des difficultés devaient surgir, elles proviendraient sans doute d'ailleurs.

Les chiffres et considérations ci-dessus montrent que les perspectives lorsque l'adhésion sera devenue réalité, sont si larges qu'elles devraient permettre tant à l'agri-

culture qu'à celle des six Etats membres, de bénéficier considérablement de l'élargissement. L'intérêt des agriculteurs du Royaume-Uni et celui des agriculteurs des six Etats membres sont ainsi concordants et expliquent pourquoi aucune divergence de vue fondamentale ne s'est manifestée entre les organisations professionnelles intéressées.

La confrontation entre la situation de l'agriculture britannique et celle de l'agriculture communautaire a montré, une fois de plus, les difficultés rencontrées pour une telle analyse, du fait de l'hétérogénéité des statistiques. Une des premières actions à entreprendre lorsque l'adhésion aura été acquise, dès le début de la période transitoire, devrait consister à effectuer un recensement commun de l'agriculture, par exemple pour 1975, afin que les travaux d'intégration à tous les niveaux soient objectivement éclairés par des données homogènes et que l'élargissement ne rouvre pas une nouvelle période d'insécurité statistique improprie à une saine gestion politique.

Les années 70 auront profondément marqué les deux politiques agricoles qui ont pris l'une comme l'autre un départ vers de nouvelles orientations.

Alors qu'au Royaume-Uni on vient de décider d'abandonner le système sacro-saint des « deficiency payments » pour se rapprocher notamment des concepts de la politique agricole commune, le Marché Commun vient d'élargir considérablement le champ d'application de sa politique agricole en l'étendant au domaine socio-structurel où de grands progrès restent à faire pour aboutir à une agriculture structurées comme celle du Royaume-Uni.

L'élargissement de la Communauté contribuera sans doute à la solution de bien des problèmes agricoles que cette Communauté, dans ses dimensions actuelles, n'a pas été en mesure de résoudre convenablement, mais l'élargissement apportera sans doute aussi son lot de nouveaux problèmes.

Il est vraisemblable que la nature des préoccupations qui ont dominé la vie communautaire des dix dernières années, tant dans le domaine agricole que dans les autres domaines, sera fortement modifiée par l'élargissement.

L'agriculture a jusqu'alors été pour le Marché Commun un des pôles principaux de l'intégration et une des activités essentielles sur lesquelles les feux de l'actualité ont été constamment braqués. Elle cèdera probablement la vedette à d'autres sujets de préoccupations résultant du fait que la Communauté élargie occupera une place de premier plan dans le monde, non seulement sur le plan économique, mais sans doute aussi à bien d'autres égards.

(10) Ce rapprochement dans les conceptions, n'est cependant pas forcément favorable à l'élargissement ; les deux partenaires devenant de moins en moins complémentaires pourraient éprouver de ce fait moins d'attraction l'un pour l'autre.

ANNEXE 1

Données générales concernant l'agriculture du Royaume-Uni et de la CEE

Pays	Indice de la production agricole finale 1967/68 (moyenne 52/53 à 56/57 = 100)	Superficie agricole utilisée en 1968 (en 1.000 ha)	Production moyenne, 1966 à 1969 (en 1.000 tonnes)				Cheptel, 1967/68 (en 1.000 têtes)			
			céréales	blé	pommes de terre	betteraves sucrières	bovins	vaches (**)	porcs	ovins et caprins
Allemagne	137	13.644	17.307	5.517	17.856	37.529	14.061	5.878	18.732	905
France	148	33.121	30.589	13.523	10.748	13.625	21.917	9.351	10.584	10.477
Italie	134	19.407	14.169	9.529	3.806	11.281	9.502	4.464	7.298	9.351
Pays-Bas	144	2.239	1.706	672	4.131	4.217	3.694	1.840	4.861	360
Belgique	119	1.621	1.792	786	1.690	3.200	2.673	1.067	2.504	87
Luxembourg		136	136	43			173	59	113	4
Communauté ...	140	70.168	65.699	30.070	38.231	69.852	52.020	22.659	44.092	21.184
Royaume-Uni ...	147	12.405 (*)	13.922	3.850	7.120	6.765	12.342	5.173	7.107	28.904

Pays	Production 1967 (1.000 tonnes)					Main-d'œuvre 1967/68 (en 1.000)			Part de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche dans le PIB au coût des facteurs, 1967 (en %)
	viande	lait	beurre	fromage	œufs	tous secteurs	agriculture	agriculture en % tous secteurs	
Allemagne	3.570	21.777	518	416	787	26.188	2.630	10,0	5,1
France	3.991	30.335	538	682	591	19.860	3.108	15,6	7,8
Italie	1.445	10.436	67	466	495	19.568	4.257	21,8	12,6
Pays-Bas	988	7.535	98	269	210	4.476	352	7,9	7,2
Belgique	646	3.861	88	39	177	3.717	201	5,4	5,2
Luxembourg	24	208	6	1	5	139	17	12,2	6,2
Communauté ...	10.664	74.152	1.315	1.873	2.265	73.948	10.565	14,3	7,7
Royaume-Uni ...	2.660	13.059	42	122	877	25.499	787 (***)	3,1	3,3

Source : O.S.C.E., Statistiques de base de la Communauté, 1968-1969.

(*) A l'exclusion des pacages (rough grazing).

(**) Pour la CEE il s'agit des vaches laitières : pour le Royaume-Uni ensemble des vaches et génisses.

(***) Agriculture, forêts et pêcheries.

ANNEXE 2

*Evolution de la superficie des terres arables et de l'effectif du bétail au Royaume-Uni entre 1966 et 1970
(base : 1946 = 100)*

	1946	1966	1967	1968	1969	1970
1. CULTURES						
Blé tendre	100	109	112	117	100	121
Seigle	100	18	20	20	16	20
Orge	100	277	273	268	270	251
Avoine	100	25	28	26	26	26
Mélange de céréales	100	16	19	24	34	43
<i>Céréales</i>	100	112	113	113	109	110
Pommes de terre	100	47	50	49	43	47
Betteraves sucrières	100	102	105	106	105	106
Prairies temporaires	100	111	105	103	101	100
<i>Terres arables</i>	100	97	97	96	95	94
2. BETAAIL						
Vaches	100	121	123	124	127	128
Génisses	100	85	92	93	93	98
<i>Bovins</i>	100	127	128	126	128	131
Truies	100	322	311	333	350	359
<i>Porcins</i>	100	375	364	378	398	414
Brebis	100	145	142	138	132	127
Moutons	100	120	116	115	111	106
<i>Ovins</i>	100	147	142	138	131	128
<i>Volailles</i>	100	177	187	190	189	214

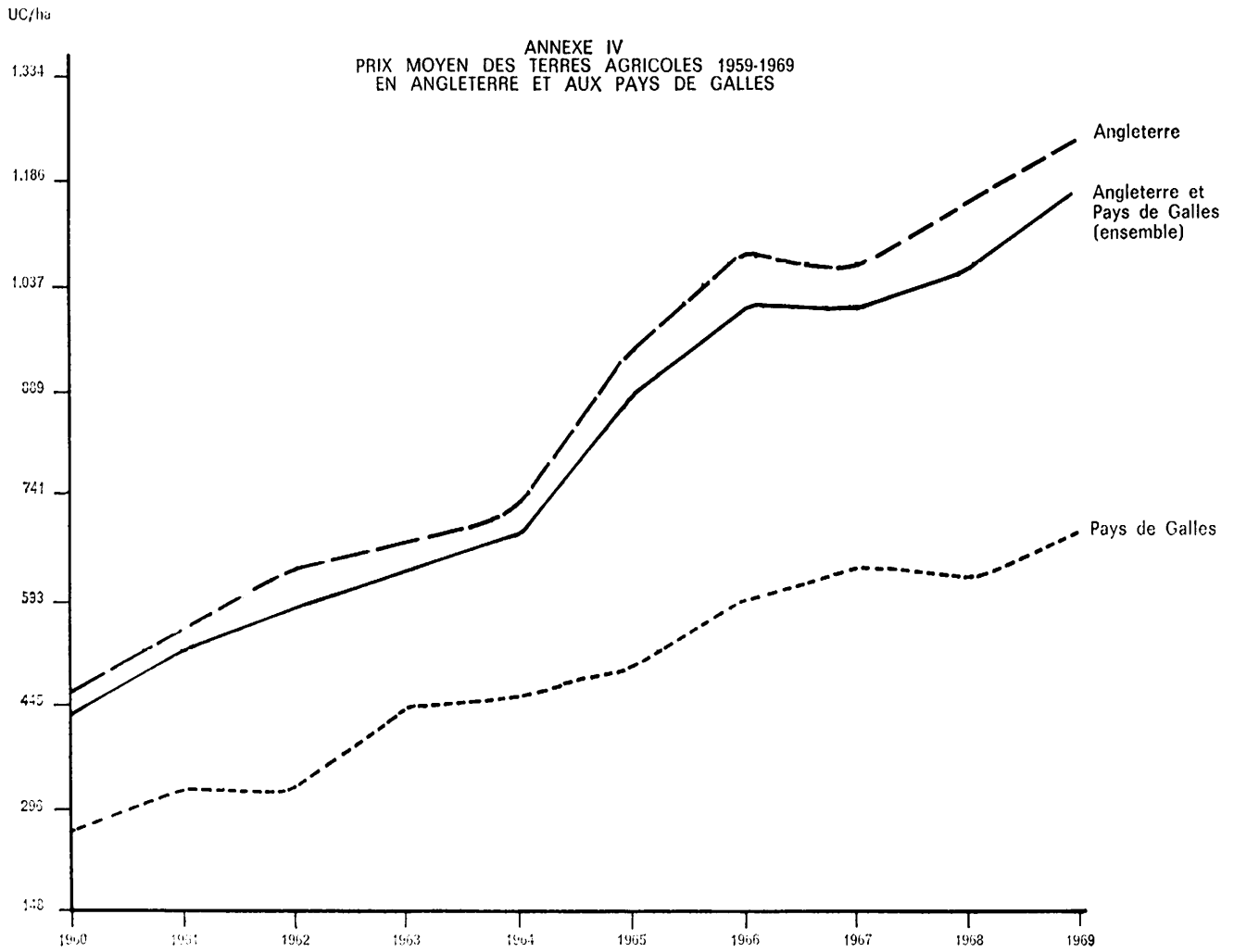
Source : Annual Review 1969 et 1971.

ANNEXE 3

Evolution du degré d'auto-provisionnement du Royaume-Uni pour un certain nombre de produits agricoles (en %)

Produits	1946/47	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (prévision)	Ecart 1946/47 à 1970/71
A. PRODUITS VEGETAUX							
Blé	30	46	49	43	42	44	+ 14
Seigle	95	55	52	50	35	42	— 53
Orge	96	112	108	97	90	88	— 8
Avoine	95	98	105	100	100	108	+ 13
Céréales (ensemble)	59	65	67	61	60	58	— 1
Pommes de terre	99	98	96	97	96	97	— 2
Sucre	27	33	33	34	33	33	+ 6
B. PRODUITS ANIMAUX							
Beurre	8	6	8	11	12	13	+ 5
Fromage	9	44	42	40	45	46	+ 37
Lait condensé	9	114	112	111	111	110	— 1
Viande bovine	58	76	83	77	77	84	+ 26
Viande ovine	24	46	44	42	40	42	+ 18
Viande porcine	34	101	98	98	101	100	+ 66
(sans bacon)							
Bacon et jambon	36	34	34	35	38	41	+ 5
Volaille	72	98	98	99	100	99	+ 27
Œufs		100	99	100	99	100	+ 1

Source : Pour les années 1966/67 à 1970/71 : Annual Review 1971.



Source : Ministry of Agriculture -- Fisheries and Food -- Agricultural Land service -- Technical report n° 20

ANNEXE 5

Nombre et superficie des exploitations agricoles au Royaume-Uni et dans la CEE

Classes de grandeur (en ha)	Allemagne		France		Italie		Belgique		Luxembourg		Pays-Bas		COMMUNAUTE		Royaume-Uni (Δ)	
	1960	1967	1955	1967	1961	1967	1959	1967	1960	1967	1959	1966	environ 1959	1966- 1967	1957	1966
	1. NOMBRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (en 1.000)															
1 - 5 (1)	617,4	487,5	648,2	375,0	1.787,8	1.700,7	96,3	54,7	3,3	1,9	87,7	70,5	3.240,8	2.690,3	102,4	86,6
5 - 20 (2)	629,5	560,4	1.012,9	720,8	818,8	657,6	87,9	74,6	4,6	3,2	116,1	104,6	2.669,8	2.121,2	128,2	105,6
20 - 50 (3)	122,0	141,0	377,1	372,1	109,9	84,4	12,3	15,5	2,3	2,5	24,5	25,9	648,1	641,4	80,3	69,0
50 - 100 (4)	13,7	14,6	75,0	85,1	25,0	21,7	1,9	2,1	0,2	0,2	1,9	2,0	117,7	125,7	79,6	71,9
100 et plus (5)	2,6	2,8	20,2	24,2	14,8	12,9	0,3	0,3	0	0	0,2	0,2	38,1	40,4	16,0	18,9
Total	1.385,3	1.206,3	2.133,5	1.577,2	2.756,3	2.477,3	198,7	147,2	10,4	7,8	230,3	203,2	6.714,5	5.619,0	406,5	352,0
	2. SUPERFICIE MOYENNE PAR EXPLOITATION (en hectare)															
	10	11	15	19	7	7	8	11	13	17	10	11	11,2	11,4	48	56

(1) Pour le Royaume-Uni : 2 ha - 6 ha

(2) Pour le Royaume-Uni : 6 ha - 20 ha

(3) Pour le Royaume-Uni : 20 ha - 40 ha

(4) Pour le Royaume-Uni : 40 ha - 121 ha

(5) Pour le Royaume-Uni : 121 ha et plus.

(Δ) Les chiffres se réfèrent à l'Angleterre et Pays de Galles.

Source : Royaume-Uni : H.M.S.O., Agricultural Statistics 1966/67.

Communauté : O.S.C.E., Statistique agricole n° 10/66 et Statistiques de base de la Communauté 1968/69.

ANNEXE 6

Evolution du nombre des exploitations agricoles au Royaume-Uni, 1957 à 1966, selon les classes de grandeur des exploitations

Année	Nombre total des exploitations	Classes de grandeur des exploitations						
		Moins de 2 ha	2 - 6 ha	6 - 20 ha	20 - 40 ha	40 à 61 ha	61 - 121 ha	Plus de 121 ha
<i>DONNEES ABSOLUES (en 1.000)</i>								
1957	506	100	102	128	80	39	41	16
1958	495	96	99	125	79	38	41	17
1959	486	93	96	122	78	38	41	17
1960	476	95	98	118	73	36	40	17
1961	467	91	95	116	73	35	40	17
1962	460	87	93	114	73	35	39	17
1963	455	88	92	111	72	35	39	18
1964	445	83	89	110	72	34	39	18
1965	438	81	87	108	70	34	39	18
1966	431	79	87	106	69	34	38	19
<i>1957 = 100</i>								
1957	100	100	100	100	100	100	100	100
1958	97	96	97	97	99	99	101	104
1959	96	94	94	95	98	97	99	105
1960	94	95	95	92	91	93	97	104
1961	92	91	93	91	91	92	97	106
1962	91	88	91	89	91	91	97	109
1963	90	88	90	87	90	90	96	110
1964	88	83	87	86	89	89	96	113
1965	87	81	85	84	88	88	95	116
1966	85	79	85	82	86	87	94	118
<i>NOMBRE TOTAL DES EXPLOITATIONS = 100</i>								
1957	100	20	20	25	16	8	8	3
1958	100	20	20	25	16	8	8	3
1959	100	19	20	25	16	8	8	4
1960	100	20	20	25	15	8	8	4
1961	100	19	20	25	16	8	8	4
1962	100	19	20	25	16	8	8	4
1963	100	19	20	24	16	8	9	4
1964	100	18	20	25	16	8	9	4
1965	100	19	20	25	16	8	8	4
1966	100	18	20	25	16	8	9	4

Source : Agricultural Statistics 1966/67, H.M.S.O., Londres 1970.

ANNEXE 7

Variation moyenne annuelle du nombre des exploitations agricoles de 1 ha et plus au Royaume-Uni et dans la Communauté européenne, selon la dimension des exploitations (en %)

Classes de grandeur (en ha)	Allemagne 1960-1967	France 1955-1967	Italie 1961-1967	Belgique 1959-1967	Luxembourg 1960-1967	Pays-Bas 1959-1966	COMMUNAUTE environ 1959 — 1966/67	Royaume-Uni 1957-1966
1- 5 (1)	— 3,0	— 3,5	— 0,8	— 5,4	— 6,1	— 2,8	— 2,1	— 1,7
5- 20 (2)	— 1,6	— 2,4	— 3,3	— 1,9	— 4,3	— 1,4	— 2,6	— 2,0
20- 50 (3)	+ 2,2	— 0,1	— 3,9	+ 3,3	+ 1,2	+ 0,8	— 0,1	— 1,6
50-100 (4)	+ 0,9	+ 1,1	— 2,2	+ 1,3	0	+ 0,8	+ 0,8	— 1,1
100 et plus (5)	+ 1,1	+ 1,7	— 2,1	0	0	0	+ 0,8	+ 2,0
Toutes classes de superficie	— 1,8	— 2,2	— 1,7	— 3,2	— 3,6	— 1,6	— 2,0	— 1,5

(1) Pour le Royaume-Uni : 2 - 6 ha

(2) Pour le Royaume-Uni : 6 - 20 ha

(3) Pour le Royaume-Uni : 20 - 40 ha

(4) Pour le Royaume-Uni : 40 - 121 ha

(5) Pour le Royaume-Uni : 121 ha et plus.

Source des données de base — Royaume-Uni : H.M.S.O., Agricultural Statistics, 1966/67.

— Communauté : O.S.C.E., Statistique Agricole n° 10/66 et Statistiques de base de la Communauté 1968/69.

ANNEXE 8

Evolution du nombre de personnes travaillant en agriculture au Royaume-Uni, répartition selon le temps d'occupation et le sexe, 1946 à 1970

Année	Travailleurs à plein temps				Travailleurs à temps partiel				Tous travailleurs				
	Nombre en 1.000			hommes en % de l'ensemble	Nombre en 1.000			hommes en % de l'ensemble	Nombre en 1.000			hommes en % de l'ensemble	indice de l'ensemble (1946 = 100)
	hommes	femmes	ensemble		hommes	femmes	ensemble		hommes	femmes	ensemble		
1946	599	96	695	86	197	84	281	70	796	180	976	82	100
1947	611	91	702	87	201	77	278	72	812	188	980	83	100
1948	625	90	715	87	139	78	217	64	764	168	932	82	95
1949	645	85	730	88	135	69	204	66	780	154	934	84	96
1950	639	79	718	89	136	64	200	68	775	143	918	84	94
1951	621	70	691	90	129	62	191	68	750	132	882	85	90
1952	594	70	664	89	132	73	205	64	726	143	869	84	89
1953	578	68	646	89	128	68	196	65	706	136	842	84	86
1954	563	64	627	90	121	67	188	64	684	131	815	84	84
1955	535	60	595	90	119	74	193	62	654	134	788	83	81
1956	510	56	566	90	113	75	188	60	623	131	754	83	77
1957	502	55	557	90	116	77	193	60	618	132	750	82	77
1958	488	50	538	91	114	78	192	59	602	128	730	82	75
1959	480	47	527	91	112	80	192	58	592	127	719	82	74
1960	462	43	505	91	111	77	188	59	573	120	693	83	71
1961	439	41	480	91	107	75	182	59	546	116	662	82	68
1962	420	39	459	92	103	71	174	59	523	110	633	83	65
1963	407	37	444	92	98	69	117	59	186	106	611	83	63
1964	381	34	415	92	97	72	169	57	478	106	584	82	60
1965	355	33	388	91	94	69	163	58	449	102	551	81	56
1966	332	31	363	91	91	68	159	57	423	99	522	81	53
1967	315	31	346	91	76	63	139	55	391	94	485	81	50
1968	296	28	324	91	68	58	126	54	364	86	450	81	46
1969	281	27	308	91	69	56	125	55	350	83	433	81	44
1970	244	30	274	89	80	76	156	51	324	106	430	75	44

Source : Annual Review 1969 et 1971

ANNEXE 9

*Prix reçus par les producteurs agricoles dans les Etats membres de la Communauté Européenne et au Royaume-Uni
1967-68 et 1968-69 (en UC/100 kg) (1)*

Produits	Année	Allemagne	France	Italie	Belgique	Pays-Bas	Royaume-Uni
Blé	1967-68	9,65	9,33	11,23 (2)	9,56	9,89	6,04
	1968-69	9,76	8,76	10,76 (2)	9,50	9,71	6,43
Seigle	1967-68	8,81	7,99	9,68	8,20	9,30	5,49
	1968-69	9,10	8,27	9,33	8,26	9,51	5,10
Orge	1967-68	9,01	7,84	8,64	8,28	8,83	5,67
	1968-69	9,24	8,02	9,58	8,30	8,91	5,93
Avoine	1967-68	8,39	6,76	8,08	7,38	8,42	6,08
	1968-69	8,48	6,95	8,96	7,50	8,35	6,37
Pommes de terre (consommation humaine)	1967-68	3,06	2,60	4,79	4,40	2,32	3,45
	1968-69	3,44	3,15	4,64	3,00	3,58	3,57
Betteraves sucrières	1967-68	1,89	1,30	1,72	1,72	1,68	1,55
	1968-69	1,74	1,51	1,55	1,69	1,58	1,53
Gros bovins (poids vif)	1967-68	58,13	61,29	69,18	62,28	64,56 (3)	41,55
	1968-69	62,88	65,85	70,48	66,66	72,64 (3)	44,35
Porcins (poids vif)	1967-68	56,53	58,40	69,92	56,18	56,90	45,08
	1968-69	62,53	73,41	62,08	70,06	66,01	45,19
Lait de vache	1967-68	10,05	8,43	10,72	9,52	9,43	8,59
	1968-69	10,10	8,42	10,82	9,36	9,47	8,56
Œufs de poule	1967-68	73,63	55,40	67,71	52,90	54,14	56,36
	1968-69	75,75	59,06	70,29	60,20	57,45	57,44

(1) Valeur unitaire moyenne reçue pour l'ensemble des livraisons effectuées pendant la campagne.

(2) Moyenne pour le blé tendre et le blé dur.

(3) Catégorie la plus représentative.

Source : ECE/FAO. Prix des produits agricoles et des engrais en Europe en 1968/69, New-York.

ANNEXE 10

Comparaison entre les prix agricoles garantis au Royaume-Uni et les prix agricoles équivalents (1) de la CEE, 1968-69 à 1971-72 (en UC/t)

Produits	1968/69			1969/70			1970/71			1971/72		
	RU	CEE	Ecart (2) en %	RU	CEE	Ecart (2) en %	RU	CEE	Ecart (2) en %	RU	CEE	Ecart (2) en %
Blé tendre	64,76	98,75	— 34	68,50	98,75	— 31	73,62	98,75	— 25	76,96	100,72	— 24
Orge	59,45	87,98	— 32	61,41	88,48	— 31	66,14	88,48	— 25	68,50	92,02	— 26
Seigle	50,98	91,00	— 44	50,98	91,00	— 44	50,98	91,00	— 44	50,98	92,82	— 45
Betteraves sucrièr.	16,13	17,00	— 5	16,13	17,00	— 5	16,42	17,00	— 3	17,95	17,00	+ 6
Bovins (poids vif)	472,42	680,00	— 31	507,85	680,00	— 25	548,99	680,00	— 20	583,43	720,00	— 19
Porcs (poids abat.)	632,73	750,00	— 16	648,16	750,00	— 14	703,27	772,50	— 9	774,92	772,50	0
Lait	94,02	103,00	— 9	95,03	103,00	— 8	103,07	103,00	0	111,12	109,00	+ 2

(1) Prix équivalents de la CEE : prix d'intervention de base des céréales, prix minimum des betteraves sucrières (quota de base), prix d'orientation des gros bovins, prix de base du porc, prix indicatif du lait.

(2) Ecart entre le prix RU et le prix CEE, exprimé en % du prix CEE.

Source : Prix du Royaume-Uni : Annual Review 1962 à 1971.

Prix de la CEE : Journaux Officiels des Communautés Européennes.

ANNEXE 11

Evolution des prix agricoles garantis au Royaume-Uni, 1961-62 à 1971-72 (indice : moyenne 1961-62 à 1963-64 = 100)

Produits	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71 (prévision)	71/72 (prévision)
Blé	101	101	99	99	95	95	97	102	108	116	122
Orge	101	101	98	98	93	93	91	93	96	103	107
Avoine	100	100	100	100	100	100	100	101	101	101	105
Seigle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pommes de terre	99	99	102	104	106	108	108	111	113	118	123
Betteraves sucrières	101	101	98	101	103	103	105	108	108	110	120
Bovins	100	100	100	102	104	110	113	120	129	139	148
Ovins	100	100	100	100	100	101	104	110	114	126	139
Porcs	97	104	100	102	100	101	107	106	109	118	130
Lait	100	100	100	106	106	111	114	117	118	128	138
Œufs	100	100	100	100	95	94	94	93	92	89	87
Laine	100	100	100	105	105	101	101	101	101	101	103

Source : Annual Review 1962 à 1971.

ANNEXE 12

*Changement des prix agricoles garantis au Royaume-Uni
(en %)*

Produits	1971/72 (indice : moyenne 1961/62 à 1963/64 = 100)	Changement en % par rapport à l'année précédente		
		1969/70	1970/71	1971/72
Blé	122	+ 5,84	+ 7,59	+ 4,49
Orge	107	+ 3,17	+ 7,69	+ 3,57
Avoine ...	105	0	0	+ 3,60
Seigle	100	0	0	0
Pommes de terre .	123	+ 1,68	+ 4,96	+ 4,22
Betteraves sucrières	120	0	+ 1,76	+ 9,35
Bovins	148	+ 7,50	+ 8,00	+ 6,28
Ovins	139	+ 3,41	+ 10,44	+ 11,00
Porcs	130	+ 2,51	+ 8,57	+ 10,15
Lait	138	+ 1,07	+ 8,47	+ 7,80
Œufs	87	- 0,57	- 3,43	- 2,37
Laine	103	0	0	+ 2,25

Source : Annual Review 1962 à 1971.

ANNEXE 13

*Evolution des dépenses budgétaires de soutien
à l'agriculture au Royaume-Uni
1958-59 à 1971-72 (indice : 1958-59 = 100)*

Années	Indice
1958-59	100
1959-60	107
1960-61	109
1961-62	142
1962-63	129
1963-64	122
1964-65	110
1965-66	98
1966-67	95
1967-68	108
1968-69	110
1969-70	115
1970-71 (prévision)	112
1971-72 (estimation)	142

Source : Annual Review 1967 à 1971.

ANNEXE 14

Evolution des dépenses budgétaires de soutien à l'agriculture au Royaume-Uni, 1958-59 à 1971-72 (indice : moyenne 1958-59 à 1960-61 = 100)

Éléments de dépenses	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71 (prévision)	71/72 (estimation)
1. Dépenses de garantie des prix agricoles :														
— céréales	90	100	109	126	110	133	109	74	85	72	100	107	41	90
— pommes de terre	153	22	127	178	9	9	16	151	78	40	140	44	122	133
— œufs	113	111	75	55	72	68	109	61	61	65	55	41	31	20
— bovins	133	36	130	494	325	434	104	53	209	437	254	279	362	447
— ovins	69	150	82	182	112	79	34	31	53	63	41	18	59	90
— porcs	99	106	95	172	246	126	152	188	27	57	68	83	32	173
— lait	103	87	110	120	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— laine	162	72	67	74	82	15	59	97	95	218	162	118	151	172
Dépenses de garantie	101	101	98	147	124	116	95	79	71	88	83	83	62	107
2. Primes et subventions agricoles	86	102	112	115	117	112	116	112	116	121	133	147	167	172
3. Autres services	80	120	110	90	110	150	80	130	160	180	170	170	380	410
4. Dépenses administratives	88	103	107	152	158	165	170	172	180	191	210	222	245	247
Dépenses de soutien à l'agriculture (total 1 à 4)	95	101	104	135	122	116	104	94	90	103	105	109	106	135

Source : Annual Review 1967 à 1971.

ANNEXE 15








Evolution de la structure des dépenses budgétaires de soutien à l'agriculture au Royaume-Uni, 1958-59 à 1971-72 (dépenses totales = 100)

Eléments de dépenses	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71 (prévision)	71/72 (estimation)
1. Dépenses de garantie des prix agricoles	64	60	57	66	61	61	55	51	48	52	48	46	35	48
2. Primes et subventions agricoles	34	37	40	31	36	35	41	44	47	43	47	48	58	47
3. Autres services	0	1	1	0	0	1	0	1	1	1	1	1	2	1
4. Dépenses administratives	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	4
Dépenses de soutien à l'agriculture	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Annual Review 1967 à 1971.

ANNEXE 16

Evolution des dépenses budgétaires de soutien à l'agriculture au Royaume-Uni et des dépenses du FEOGA, 1958-59 à 1971-72 (en millions d'UC)

Eléments de dépenses	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72
A. Dépenses du Royaume-Uni														
1. Dépenses de garantie des prix agricoles (a)	433,2	433,2	423,3	631,4	532,3	500,9	409,1	340,8	304,7	324,0	305,3	307,0	228,7	394,3
2. Primes et subventions agricoles (b)	226,5	267,7	294,0	302,7	308,0	293,2	303,8	293,5	303,5	273,1	298,8	323,5	375,1	386,2
3. Autres services	2,2	3,3	3,1	2,5	3,1	4,2	2,2	3,6	4,5	4,3	4,1	4,1	9,1	9,8
4. Dépenses administratives	14,0	16,5	17,1	24,4	25,2	26,3	27,2	27,4	28,8	26,2	28,8	30,5	33,6	33,9
Dépenses de soutien à l'agricult. (total 1 à 4)	675,9	720,7	737,5	961,0	868,6	824,6	742,3	665,3	641,5	627,6	637,0	665,0	646,5 (c)	824,2 (d)
(e) →												1970	1971	1972
B. Dépenses du FEOGA														
1. Dépenses de soutien de marché	—	—	—	—	28,72	50,69	159,86	238,64	370,38 (c)	1.034,29 (c)	1.559,53 (c)	2.600,00 (c)	2.346,50 (d)	2.522,00 (f)
2. Dépenses de la section « Orientation »	—	—	—	—	9,01	17,13	54,59	80,04	123,46 (c)	285,00 (g)	285,00 (g)	285,00 (g)	285,00 (g) (h)	285,00 (g)
3. Autres dépenses ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	208,25	140,25	69,25	90,00 (i)	60,00 (i)
Dépenses du FEOGA (total 1 à 3)	—	—	—	—	37,73	67,82	214,45	318,68	493,84	1.527,65	1.984,78	2.954,25	2.721,50	2.867,00

(a) Deficiency payments : indemnités compensatrices correspondant à la différence entre les prix garantis et les prix moyens perçus par l'agriculteur.

(b) Subventions pour les engrais et pour le chaulage, primes de labourage et pour le drainage des champs, subventions pour adductions d'eau, pour l'amélioration des terres utilisées pour l'élevage du bétail, primes pour l'amélioration des exploitations, subventions aux petites exploitations, subventions pour les veaux, pour l'élevage des ovins et des bovins, pour la construction de silos, etc.

(c) Estimation.

(d) Prévisions budgétaires.

(e) Période correspondant à l'extension graduelle de la responsabilité financière du FEOGA. 

(f) Prévisions budgétaires (projet de budget 1972) au titre de 1971.

(g) Plafond.

(h) Le budget 1971 prévoit 427 millions UC, car 1/3 de ce montant correspond au 2^e semestre 1969.

(i) Compensations consécutives à la réévaluation du D.M.

Source : de A : Annual Review 1967 à 1971.

de B : Bulletin des Communautés Européennes, n° 7, 1970 + compléments.

ANNEXE 17

Comparaison des dépenses budgétaires de soutien à l'agriculture au Royaume-Uni et des dépenses du FEOGA, 1958-59 à 1971-72.

	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71 (prévision)	71/72 (estimation)
1. Dépenses du Royaume-Uni													
en UC/ha SAU ..	58	59	78	70	66	60	54	52	51	51	54	52	58
en UC / personne activ. en agricul.	689	702	941	875	850	783	753	743	797	848	930	952	1.282
en UC / personne activ. tous sect.	29	29	38	35	33	29	26	25	25	25	26	25	32
2. Dépenses du FEOGA											1970	1971	1972
en UC/ha SAU ..	—	—	—	1	1	3	4	7	22	28	42	39	41
en UC / personne activ. en agricul.	—	—	—	3	6	17	26	44	144	196	310	298	327
en UC / personne activ. tous sect.	—	—	—	1	1	3	4	7	21	27	39	36	37

Source : Dépenses du Royaume-Uni : Annual Review 1967 à 1971.
 Dépenses du FEOGA : Bulletin des Communautés Européennes, n° 7, 1970.
 SAU et population active : OSCE, Statistiques de base de la Communauté.

ANNEXE 18

Evolution de la valeur ajoutée de l'agriculture, du revenu net (1) de l'agriculture et de la population active agricole au Royaume-Uni, 1953-54 à 1970-71 (indices)

Année	Valeur ajoutée à prix constants		Revenu de l'exploitant agricole		Nombre de travailleurs	
	1954/55 à 1956/57 = 100	1964/65 à 1966/67 = 100	1954/55 à 1956/57 = 100	1964/65 à 1966/67 = 100	1954/55 à 1956/57 = 100	1964/65 à 1966/67 = 100
1953-54	103	75	104	74	107	153
1954-55	95	69	94	67	104	149
1955-56	98	72	104	74	100	143
1956-57	107	78	102	72	96	137
1957-58	105	77	112	80	95	136
1958-59	102	74	99	70	93	133
1959-60	112	82	108	77	92	132
1960-61	119	87	117	83	88	126
1961-62	115	84	127	90	84	120
1962-63	124	91	133	94	81	116
1963-64	126	92	121	86	78	112
1964-65	137	100	141	100	74	106
1965-66	135	100	138	98	70	100
1966-67	135	100	144	102	66	95
1967-68	146	108	154	109	62	88
1968-69	136	101	143	101	57	81
1969-70	143	106	168	119	55	78
1970-71 (prévision)	149	110			55	78

(1) Revenu de l'exploitant agricole = rémunération du travail manuel et de gestion de l'exploitant et de sa femme ainsi que du capital propre de l'exploitant.

Source : Annual Review 1969 et 1971.

ANNEXE 19

Evolution du revenu net (1), par exploitation dans des exploitations de différents types et tailles, 1966-67 à 1969-70 (en livres sterling)

Type d'exploitations	Petites exploitations (275-599 journées standard) (2)				Exploitations moyennes (600-1.199 journées standard) (3)				Grandes exploitations (1.200 et plus de journées standard) (4)			
	66/67	67/68	68/69	69/70	66/67	67/68	68/69	69/70	66/67	67/68	68/69	69/70
<i>Angleterre et Pays de Galles</i>												
— Exploitations laitières	872	987	1.181		1.630	1.951	2.020		3.315	4.055	3.430	
— Exploitations d'élevage	568	935	1.014		1.299	1.835	1.954		2.520	3.422	3.128	
— Exploitations de cultures	1.137	1.288	809		2.571	2.742	2.040		5.868	5.906	4.106	
— Exploitations mixtes	723	1.307	1.192		1.648	1.825	1.957		4.066	5.422	3.243	
<i>Ecosse</i>												
— Exploit. d'élevage de montagne	701	638	1.125		971	1.441	1.868		806	1.566	2.776	
— Exploit. d'élevage et de cultures	559	1.006	1.106		861	1.305	1.549		932	2.184	2.483	
— Exploitations de cultures	882	1.178	1.099		844	2.009	1.324		2.893	5.105	2.544	
— Exploitations laitières	686	662	953		1.187	1.424	1.665		2.771	3.107	3.147	
<i>Irlande du Nord</i>												
— Exploitations laitières	597	910	1.297		926	1.381	1.837		2.141	2.567	3.210	
— Exploit. laitières avec porcs et volailles	772	840	1.158		1.416	1.431	1.827		1.854	2.397	2.954	
— Exploitations mixtes	604	1.117	1.281		866	1.268	1.337		1.669	2.665	3.723	

(1) Revenu de l'exploitation agricole = rémunération du travail manuel et de gestion de l'exploitant et de sa femme, ainsi que du capital propre de l'exploitant.

(2) Sauf pour l'Irlande du Nord : 200-499 journées standard.

(3) Sauf pour l'Irlande du Nord : 450-599 journées standard.

(4) Sauf pour l'Irlande du Nord : 600 et plus de journées standard.

Source : Annual Review 1968, 1969 et 1970.

ANNEXE 20

*Evolution du revenu net (1) par exploitation dans des exploitations de différents types et tailles, 1966-67 à 1969-70
(indice : le revenu net le plus faible, soit 559 livres = 100)*

Type d'exploitations	Petites exploitations (275-599 journées standard) (2)				Exploitations moyennes (600-1.199 journées standard) (3)				Grandes exploitations (1.200 et plus de journées standard) (4)			
	66/67	67/68	68/69	69/70	66/67	67/68	68/69	69/70	66/67	67/68	68/69	69/70
<i>Angleterre et Pays de Galles</i>												
— Exploitations laitières	156	177	211		292	349	361		593	725	614	
— Exploitations d'élevage	102	167	181		232	328	350		451	612	560	
— Exploitations de cultures	203	230	145		460	491	365		1.050	1.057	735	
— Exploitations mixtes	129	234	213		295	326	350		727	970	580	
<i>Ecosse</i>												
— Exploit. d'élevage de montagne	125	114	201		174	258	334		144	289	497	
— Exploit. d'élevage et de cultures	100	180	198		154	233	277		167	391	444	
— Exploitations de cultures	158	211	197		151	359	237		518	913	455	
— Exploitations laitières	123	118	170		212	255	298		496	556	563	
<i>Irlande du Nord</i>												
— Exploitations laitières	107	163	232		166	247	329		383	459	574	
— Exploit. laitières avec porcs et volailles	138	150	207		253	256	327		332	429	528	
— Exploitations mixtes	108	200	229		155	227	239		299	477	660	

(1) Revenu de l'exploitation agricole = rémunération du travail manuel et de gestion de l'exploitant et de sa femme, ainsi que du capital propre de l'exploitant.

(2) Sauf pour l'Irlande du Nord : 200-499 journées standard.

(3) Sauf pour l'Irlande du Nord : 450-599 journées standard.

(4) Sauf pour l'Irlande du Nord : 600 et plus de journées standard.

Source : Annual Review 1968, 1969 et 1970.

ANNEXE 21

Evolution de l'importance moyenne des spéculations agricoles par exploitation au Royaume-Uni, 1967 à 1970

Spéculations	Données absolues				Indice (1967 = 100)			
	1967	1968	1969	1970	1967	1968	1969	1970
1. Spéculations végétales (en acres/exploitation)								
Blé tendre	40,8	45,1	44,6	51,5	100	110	109	126
Orge	48,0	51,1	54,0	54,3	100	106	112	113
Avoine	11,7	11,9	13,0	14,1	100	102	111	121
Pommes de terre	6,6	7,1	7,2	8,0	100	108	109	121
Betteraves sucrières	18,7	20,2	20,9	22,3	100	108	112	119
2. Spéculations animales (en têtes/exploitation)								
Vaches laitières	24	26	28	30	100	108	117	125
Vaches à viande	10	11	12	13	100	110	120	130
Ovins d'élevage	125	133	134	144	100	106	107	115
Porcins d'élevage	10	12	13	14	100	120	130	140
Poulets de chair	7.600	8.800	10.700	16.900	100	116	141	222
Poules pondeuses	257	300	341	404	100	116	133	157

Source : Annual Review 1971.

ANNEXE 22

Variation annuelle des coûts des facteurs de production agricole, Royaume-Uni, 1962 à 1971 (en millions de livres sterling)

Éléments du coût	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Main-d'œuvre	+ 9,41	+ 13,78	+ 17,54	+ 21,93	+ 19,50	+ 6,97	+ 21,78	+ 18,34	+ 27,2	+ 40,0
Fermage et intérêts	+ 9,57	+ 1,65	+ 7,26	+ 9,93	+ 2,84	+ 7,77	+ 11,23	+ 6,67	+ 10,1	+ 4,2
Frais de mécanisation ..	+ 6,61	— 2,38	— 3,15	+ 2,47	+ 4,90	+ 7,00	+ 10,22	+ 16,11	+ 12,1	+ 38,9
Aliments du bétail	+ 0,45	+ 3,59	+ 9,83	+ 0,01	+ 6,51	— 0,92	+ 18,85	— 4,06	+ 16,4	+ 80,9
Semences	— 1,51	+ 0,97	+ 1,10	— 3,71	+ 1,16	— 0,04	+ 0,80	+ 2,19	+ 1,3	+ 3,8
Engrais	— 2,05	— 4,15	— 2,06	+ 0,34	+ 1,50	+ 0,32	+ 14,73	— 0,68	— 3,0	+ 20,0
Frais de transport et de commercialisation	+ 1,61	+ 0,14	+ 0,64	+ 3,03	+ 3,76	+ 0,93	+ 3,31	+ 5,87	+ 8,7	+ 10,7
Autres	+ 1,30	+ 2,91	+ 0,20	+ 3,11	+ 1,70	— 1,56	+ 6,36	+ 8,45	+ 8,1	+ 18,2
Coût total (tous produits)	+ 25,39	+ 16,51	+ 31,36	+ 37,11	+ 41,87	+ 20,47	+ 87,28	+ 52,89	+ 80,9	+ 216,7
Variation du coût total correspondant aux pro- duits sous garantie (en % de la variation du coût total de tous les produits)	76 %	77 %	76 %	78 %	76 %	76 %	79 %	76 %	77 %	65 %

Source : Annual Review 1962 à 1971.